

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019

Délégation
n° 2019.10.298

**Délégation de service
public pour le réseau
de transports confié à
Citram pour la ligne
Réseau Vert : rapport
annuel du délégataire
- Année 2018**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Philippe LAVAUD, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, Danielle CHAUVET à Anne-Sophie BIDOIRE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jean-Claude COURARI à Jean-Marie ACQUIER, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, François NEBOUT à Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Christophe RAMBLIERE à Michel BUISSON, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Eric SAVIN à Gilbert CAMPO

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.10.298**

MOBILITES

Rapporteur : **Madame DE MAILLARD**

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TRANSPORTS CONFIE A CITRAM POUR LA LIGNE RESEAU VERT : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2017, du fait de l'élargissement du périmètre de GrandAngoulême lors de la fusion des 4 établissements publics de coopération intercommunale, la ligne Réseau Vert est un des services de transport de GrandAngoulême.

Dans ce cadre, et en application de l'article 32.1 de la convention de délégation de service public du 8 décembre 2014, le délégataire du service CITRAM adresse à l'autorité délégante GrandAngoulême un rapport annuel comportant, conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et R.1411-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

- Une présentation du service délégué
- Les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation
- Les conditions d'exécution du service
- Une analyse de la qualité du service.

Le rapport annuel 2018 présente la 4^{ème} année du contrat de délégation qui est marquée sur le plan contractuel par l'entrée en vigueur au 1/01/2018 de l'avenant 6 :

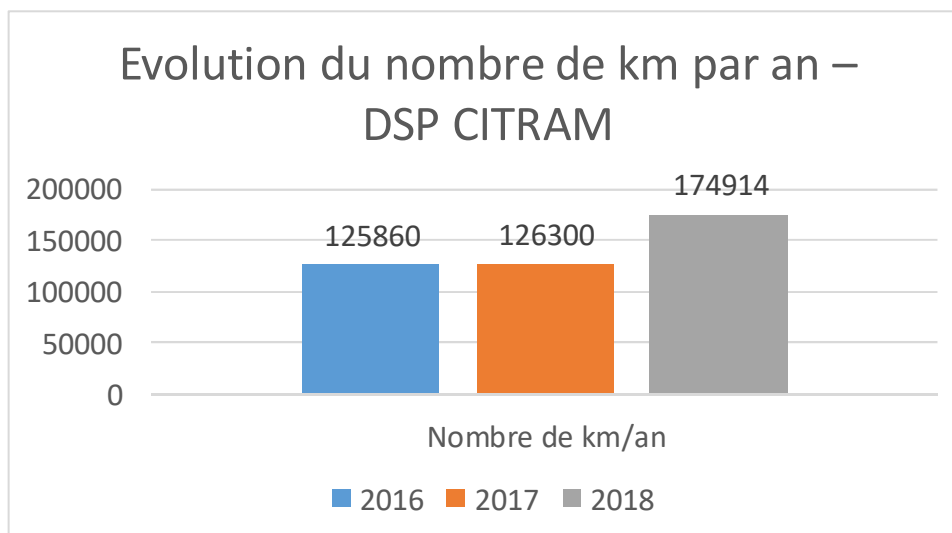
- avenant n°6 au contrat pour renforcer le service à compter de janvier 2018 et intégrer la CFF du Transport à la Demande à la compensation forfaitaire et financière (CFF) du Réseau Vert.

LES COMPTES DE LA DELEGATION

- recettes commerciales 2018 de 18 K€ HT (Réseau vert et Transport à la demande), dont 16 K€ HT pour les seules recettes sur le Réseau Vert, recettes stables par rapport à 2017 ; recettes scolaires stables à 13 K€ HT ;
- dépenses de l'exploitant en nette augmentation pour atteindre 502 K€ HT contre 279 K€ en 2017 sous l'effet du renforcement de l'offre sur Champniers (avenant 6) ;
- contribution forfaitaire de GrandAngoulême en forte hausse pour atteindre 435 K€ en 2018 suite au renforcement de la fréquence sur réseau vert et la compensation pour le TAD (avenant 6) ;
- un déficit de 35 K€ HT sur ce contrat pour l'exploitant (déficit de 12K€ en 2017), cohérent avec celui de 2017, mais proportionnellement creusé par l'activité supplémentaire engendrée par l'avenant 6.

L'EXECUTION DU SERVICE

- hausse de l'offre kilométrique pour atteindre 174 914 kilomètres en 2018 (contre 126 300 kms en 2017) en raison du renforcement de l'offre (avenant 6)



- nette évolution de la fréquentation du Réseau Vert (27 868 voyages en 2018 contre 23 885 voyages en 2017) qui augmente **de près de 16%** par rapport à 2017, en lien avec une hausse significative des correspondances gratuites depuis les lignes opérées par la STGA (multipliée par 2 depuis 2017).
- Les effectifs scolaires sont en augmentation avec 137 élèves en moyenne transportés en 2018 (110 élèves en 2017)
- Net recul de la fréquentation du transport à la demande : 789 voyages sur 202 demi-journées de circulation, soit une moyenne de 3,9 clients transportés par jour, soit -22% par rapport à 2017 et une cinquantaine de voyages en moins par trimestre. Cette baisse est essentiellement liée à la moyenne d'âge élevée des usagers et aux contraintes que cela peut induire (vieillesse, maladie, décès, maison de retraite). Les usagers étant souvent domiciliés loin d'un point d'arrêt de la ligne, cette baisse ne peut s'expliquer par le renforcement de l'offre sur la ligne réseau vert.

L'ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

– Continuité du service : une journée d'aléa climatique pour laquelle certains horaires du matin ont été perturbés (tous les horaires ont été effectués). Des travaux, différentes manifestations événementielles (Festival International de la Bande Dessinée, Festival du Film Francophone d'Angoulême, Fête de la musique, Coupe du monde foot...), les manifestations des gilets jaunes ont également perturbé le service (arrêts du centre-ville d'Angoulême, de Brie ou de la zone des Montagnes non desservis).

– Respect des horaires : des retards constatés de 9 à 24 minutes en raison d'une panne mécanique (septembre), de problèmes de circulations à 2 reprises (janvier et novembre), de fortes intempéries (février). Un aller-retour non effectué (juillet) suite à une erreur de planning. Une course supprimée en décembre suite aux actions des gilets jaunes.

– Incidents sur le réseau : remplacement de véhicules en raison de pannes mécaniques à 2 reprises

– Satisfaction clientèle : réalisation d'une enquête satisfaction avec pour objectifs de mesurer la qualité de service de la ligne et évaluer la satisfaction des nouveaux arrêts mis en place.

– Actions de promotion du service : 3 opérations dans l'année, le samedi 30/06 (soldes nationales d'été) et le samedi 22/12 (fêtes de Noël), le ticket "retour" était offert par CITRAM sur présentation du ticket "aller", le samedi 15/09 le transport était gratuit sur volonté de GrandAngoulême à l'occasion de la journée du transport public.

– Informations voyageurs : 30 août, affichage des nouveaux horaires sur les poteaux et abribus desservis par le service

Au regard du dossier présenté en annexe,

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 2 octobre 2019,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 8 octobre 2019,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel 2018 du délégataire Citram du réseau de transports pour la ligne Réseau Vert.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 octobre 2019	<u>Affiché le :</u> 21 octobre 2019

Ligne de transport RÉSEAU VERT

**BILAN
Année 2018**

SOMMAIRE

	Pages
1. Préambule	03
2. Fréquentation commerciale	04
3. Effectif scolaire	06
4. Recettes	07
5. Répartition clients STGA	08
6. Comptage Afpa	09
7. Bilan financier	10
8. Offre transport	12
9. Actions / incidents / réclamations	13

1 - Préambule

Janvier 2015

Citram Charente a signé un nouveau contrat de délégation de service public avec le SMVM de Brie-Champniers.

Dans ce nouveau contrat, 3 modifications majeures par rapport à l'ancien contrat :

- Ajustement de l'horaire au départ des Frauds à 7h50 (au lieu de 8h05) pour une arrivée plus ajustée à Angoulême.
- Suppression le samedi de 3 services (2 premiers services matin et dernier du soir)
- Suppression de la desserte du centre AFPA à Mornac (au départ de 7h25 d'Angoulême).

Septembre 2016 *(réf : avenant n°2)*

Modification du contrat de délégation de service public avec la mise en place d'une desserte pour desservir le centre de formation AFPA à Mornac le matin (du Lundi au Vendredi) et le soir (du Lundi au Jeudi).

Janvier 2017 *(réf : avenant n°3)*

Suite au transfert de compétences, le contrat de délégation de service public du SMVM Brie-Champniers est transféré à la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême.

L'offre de transport en terme de fréquences et d'horaires reste identique mais les modalités de correspondance ont évolué avec le transport gratuit des usagers urbains STGA (en correspondance de moins d'1 heure).

Les recettes scolaires sont intégrées à la compensation forfaitaire à compter du 1^{er} Janvier 2017, hors la participation familiale. *(réf : avenant n°5)*

Mars 2017 *(réf : avenant n°4)*

La gamme tarifaire évolue afin d'être en harmonie avec celle du réseau urbain STGA. Le tarif passe de 1 € à 1,40 € le billet unitaire.

Janvier 2018 *(réf : avenant n°6)*

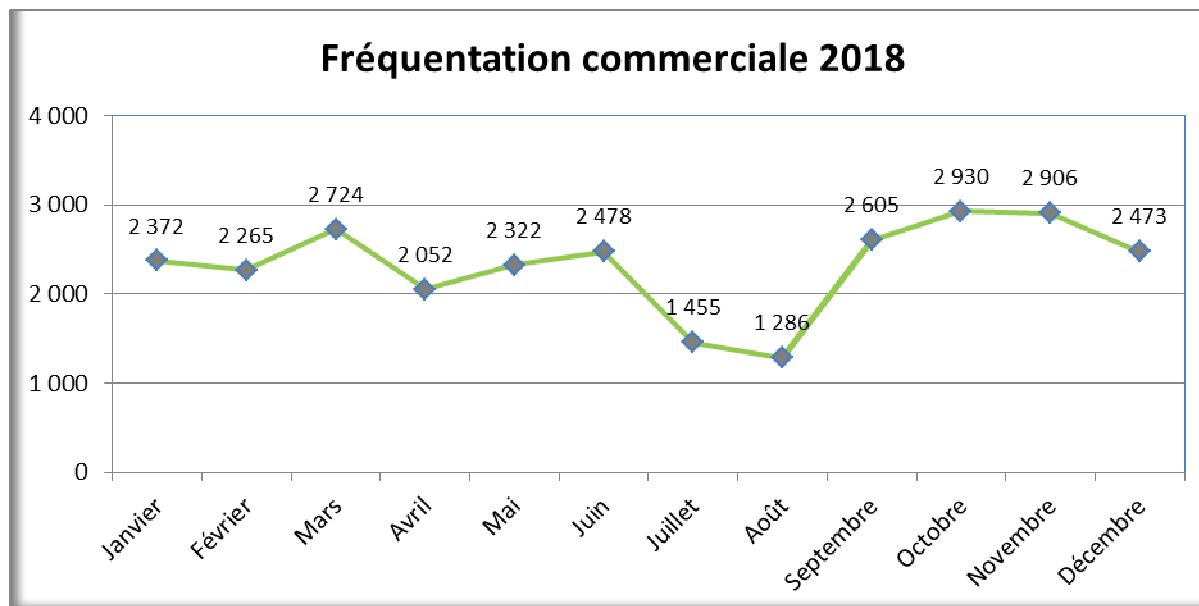
La compensation forfaitaire intègre les recettes scolaires du Réseau Vert mais également la CFF du Transport à la Demande de Brie-Champniers.

2 - Fréquentation commerciale

La fréquentation ci-dessous concerne uniquement les clients dits commerciaux tous titres confondus et abonnés STGA compris (hors abonnements scolaires).

	2017	2018
Janvier	2 203	2 372
Février	2 001	2 265
Mars	2 442	2 724
Avril	2 234	2 052
Mai	2 391	2 322
Juin	1 836	2 478
Juillet	1 373	1 455
Août	1 329	1 286
Septembre	2 087	2 605
Octobre	2 154	2 930
Novembre	2 097	2 906
Décembre	1 738	2 473
	23 885	27 868

En 2018, nous constatons **une moyenne de 92 voyages par jour** comparé à 79 en 2017 (avec en référence 302 jours de circulation en 2017 et 303 en 2018)



La fréquentation par titres de transport

Ci-dessous un récapitulatif des voyages commerciaux répartis par titres de transport.

	TOTAL			
	2015	2016	2017	2018
Plein tarif	11 808	11 497	7 485	6 700
Ticket (des carnets 10 V)	2 193	2 712	4 003	4 374
Abonnement mensuel	7 098	7 140	6 636	5 418
STGA BU (corresp. gratuit)	0	0	388	601
STGA Abonnement (corresp. gratuit)	0	0	5 373	10 775
Total voyages commerciaux	21099	21349	23885	27868

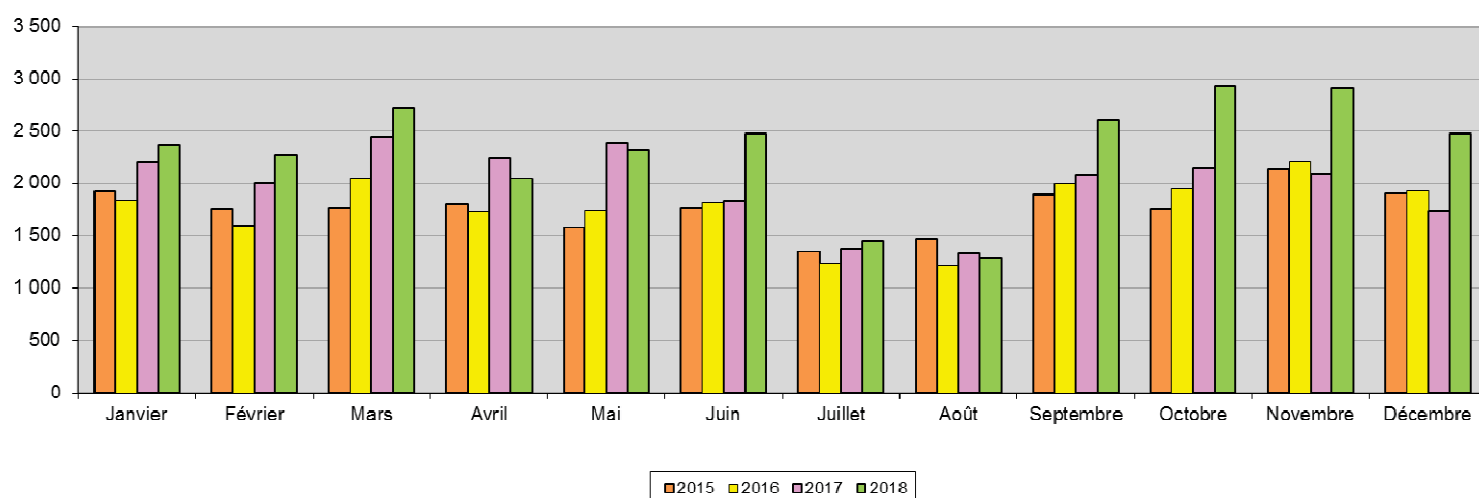
A noter :

- Les titres « plein tarif » et « ticket des carnets de tickets 10V » font partie de la catégorie **billets unitaires**.
- Chaque abonnement mensuel vendu est forfaitisé à 42 voyages. Dans le tableau ci-après, vous trouverez le nombre d'usagers mensuels moyen.
- Les correspondances gratuites STGA issues des billets unitaires ou des abonnements sont regroupées dans la catégorie **titres STGA**.

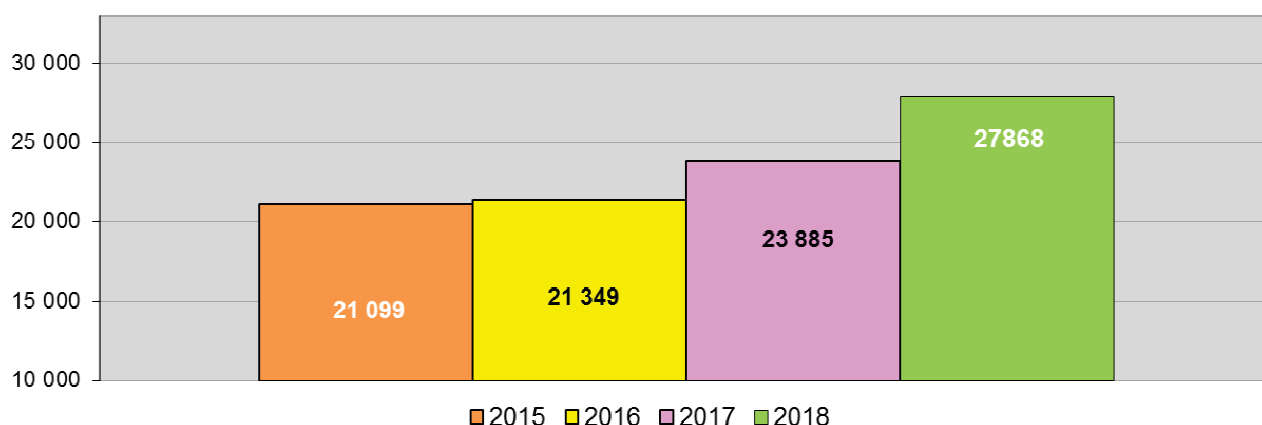
	TOTAL			
	2015	2016	2017	2018
BU (plein tarif + carnet 10V)	14 001	14 209	11 488	11 074
Nbre moyen d'abonnés mois	14	14	13	11
Titres STGA (ticket + abo)	0	0	5 761	11 376

Ci-dessous les illustrations graphiques de la fréquentation commerciale depuis le début du contrat (par mois et par an)

Nombre de voyageurs commerciaux - par mois



Nombre de voyageurs commerciaux - par année



=> Notons **une hausse** de fréquentation de **32 %** entre 2015 et 2018

3 – Effectif scolaire 2016 / 2018

Ci-dessous le nombre d'élèves transportés par mois sur le Réseau Vert :

	Année scolaire 2016 / 2017			Année scolaire 2017 / 2018			
	Nbre élèves Champniers	Nbre élèves Brie	Total	47	Nbre élèves Brie	Total	
Septembre	33	77	110	48	87	135	
Octobre	33	78	111	48	87	135	
Novembre	33	78	111	48	87	135	
Décembre	33	77	110	48	87	135	
Janvier	33	77	110	48	88	136	
Février	33	77	110	48	89	137	
Mars	33	77	110	48	90	138	
Avril	33	77	110	48	90	138	
Mai	33	77	110	48	90	138	
Juin/Juillet	33	77	110	48	90	138	
Moyenne mensuelle d'élèves transportés =>			110	Moyenne mensuelle d'élèves transportés =>			137

Pour mémoire, les tarifs subventionnés (participation familiale) pour l'année scolaire 2017 / 2018 sont inchangés à l'année passée soit :

- Plein tarif 120 €
- Réduction 30% 84 €
- Réduction 40% 72 €
- Réduction 50 % 60 €
- Réduction 75% 30 €

4 – Recettes (€) HT

Ci-dessous les postes de recettes et pour information les kilomètres mensuels.

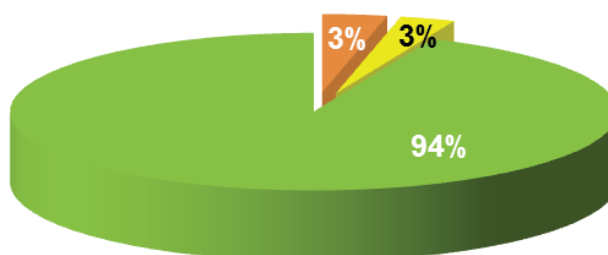
=> Depuis 01-2017, les recettes scolaires (environ 120 K€) sont intégrés à la compensation forfaitaire et financière (CFF) – réf avenant n°5 à la DSP .

=> Depuis 01-2018, la CFF du Transport à la Demande est intégrée à la compensation forfaitaire et financière (CFF) du Réseau Vert – réf avenant n°6 à la DSP.

Année 2018	Recettes commerciales H.T.	Part familiale H.T.	Compensation forfaitaire H.T	Km
Janvier	1 459 €	1 372 €	36 254 €	15 233
Février	1 321 €	1 372 €	36 254 €	14 362
Mars	1 602 €	1 372 €	36 254 €	16 847
Avril	1 089 €	1 372 €	36 254 €	14 384
Mai	1 462 €	1 372 €	36 254 €	14 510
Juin	1 344 €	1 372 €	36 254 €	16 259
Juillet	770 €	0 €	36 254 €	11 734
Août	845 €	0 €	36 254 €	10 365
Septembre	1 779 €	1 346 €	36 254 €	14 961
Octobre	1 614 €	1 346 €	36 254 €	16 171
Novembre	1 519 €	1 346 €	36 254 €	15 301
Décembre	1 239 €	1 346 €	36 254 €	14 787
	16 043 €	13 616 €	435 048 €	174 914

=> Recettes totales 2018 : 464 707 € HT

Répartition des Recettes - Année 2018



Commerciales

Part familiale

Compensation

5 – Répartition des clients STGA

- ◆ Depuis le 1^{er} janvier 2017, les usagers qui possèdent un titre STGA (abonnement mensuel à jour ou ticket de moins d'une heure) peuvent prétendre au Réseau Vert gratuitement.

Sur l'année 2017, cela représentait 5 761 voyages et **11 376 en 2018.**

	01/2018	02/2018	03/2018	04/2018	05/2018	06/2018	07/2018	08/2018	09/2018	10/2018	11/2018	12/2018	Total Annuel
Client avec ticket STGA ou ticket mobile (corresp. (-) d'1 heure)	66	66	34	78	46	66	25	24	54	36	52	54	601
Usager avec abonnement mensuel STGA	751	728	961	736	873	1059	693	508	885	1170	1297	1114	10775
	817	794	995	814	919	1125	718	532	939	1206	1349	1168	11376

Pour mémoire : une compensation annuelle de 3640 € HT a été évaluée (art.1 av n°4 à la convention) pour la perte de recettes commerciales liées aux correspondances gratuites et à la hausse des recettes liées à la revalorisation des tarifs notamment.



Pour les usagers Réseau Vert, qui achètent un billet unitaire à bord du véhicule (dans le sens Brie – Angoulême) et qui souhaitent voyager ensuite sur le réseau STGA, un ticket 2 voyages "Cartrans / Stga" leur est délivré gratuitement par le conducteur sur demande.

Pour mémoire, sur l'année 2017, "672 tickets" ont été distribués gratuitement (sachant que la dotation allouée par le Grand Angoulême est de 200 tickets par trimestre soit 800 tickets annuel).

En 2018, il a été distribué "992 tickets", avec une dotation allouée de 900 tickets. En effet, le dernier trimestre 2018, le Gd Angoulême, à notre demande a rehaussé la dotation de 200 à 300 vu la demande grandissante des usagers.

	01/2018	02/2018	03/2018	04/2018	05/2018	06/2018	07/2018	08/2018	09/2018	10/2018	11/2018	12/2018	Total Annuel
Nombre de tickets 2 voyages	64	55	67	54	34	87	49	66	165	141	84	126	992

6 – Comptage AFPA

Depuis septembre 2016, la desserte de l'AFPA est de nouveau effectuée avec la ligne du Réseau Vert.

Elle s'effectue :

- le matin avec le départ de 7h17 d'Angoulême (en direct vers l'Afpa) du lundi au vendredi toute l'année.
- le soir avec un départ à 17h15 de l'Afpa en direction d'Angoulême (pas de direct) du lundi au jeudi toute l'année.

=> L'itinéraire direct le matin (trajet de 23 minutes) est probablement une source d'intérêt pour les stagiaires au vu de la fréquentation qui est le triple de celle du soir en 2018 et le double en 2017 (trajet de 45 minutes).

	Année 2017			Année 2018		
	Matin (LMMJV)	Soir (LMMJ)	TOTAL	Matin (LMMJV)	Soir (LMMJ)	TOTAL
Janvier	133	47	180	160	85	245
Février	190	152	342	113	61	174
Mars	168	71	239	141	16	157
Avril	129	93	222	80	11	91
Mai	93	39	132	139	61	200
Juin	114	52	166	194	33	227
Juillet	73	20	93	175	54	229
Août	119	36	155	98	24	122
Septembre	107	68	175	77	16	93
Octobre	123	56	179	106	63	169
Novembre	131	46	177	148	65	213
Décembre	92	30	122	122	36	158
TOTAL	1472	710	2182	1553	525	2078

La fréquentation est constante entre 2017 et 2018 avec **une moyenne de 2130 usagers transportés**

7 – Bilan financier (€ H.T)

Année 2018			
Roulage	128 096 €	Recettes commerciales (RV+TAD)	18 101 €
Conduite	218 330 €	Recettes scolaires (PF)	13 616 €
Chge personnel encadrement	28 995 €	Compensation (RV+TAD)	435 048 €
Matériel	53 734 €		
Frais Généraux	72 956 €		
Marge	-35 346 €		
Recettes HT	466 765 €	Recettes HT	466 765 €

Année 2017			
Roulage	79 354 €	Recettes commerciales	16 086 €
Conduite	116 505 €	Recettes scolaires (PF)	13 218 €
Chge personnel encadrement	15 465 €	Compensation	237 652 €
Matériel	30 616 €		
Frais Généraux	37 114 €		
Marge	-12 099 €		
Recettes HT	266 955 €	Recettes HT	266 955 €

Ci-après nos commentaires

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires 2018 s'établit à 466 765 €HT. On note une augmentation de 200 k€ s'expliquant principalement par :

- l'intégration du service TAD dans la CFF (32 K€ HT)
- l'activité supplémentaire des fréquences zone des montagnes (151 K€ HT)

Coûts de roulage :

Au vu de l'analyse des coûts de 2018, le roulage revient à 67cts€/km à CITRAM, contre 63 cts€/km en 2017. Cette hausse s'explique en grande partie par la hausse du prix du carburant (net de TICPE).

Coûts de conduite :

A l'occasion de l'avenant n°6, le personnel Citram désigné pour assurer la nouvelle activité en raison de son expérience, bénéficie d'une ancienneté élevée (deux temps complet de 30 ans d'ancienneté chacun).

A l'échelle du contrat, ceci impacte le taux horaire global de 3,4 %.

Loyers des véhicules :

Le coût unitaire reste inchangé mais la quote-part de véhicule a augmenté de 2 (1,8 à 3,85), en raison de l'activité nouvelle de la Zone des Montagnes.

Frais généraux et marge :

Bien que Citram ait consenti à un geste commercial de 10 K€/an dans son offre commercial de l'avenant n°6, ces frais généraux connaissent une légère hausse. Cette hausse s'explique par son contexte concurrentiel et commercial général.

=> En synthèse, le contrat du Réseau Vert affiche un **déficit général de 35 k€ HT** soit 7,5 % du chiffre d'affaires.

Ce déficit est cohérent avec celui de 2017, proportionnellement creusé par l'activité supplémentaire engendrée par l'avenant n°6.

8 – Offre transport

La ligne du Réseau Vert se décompose en :

- ◆ 9 allers – retours d'Angoulême aux Frauds et 4 allers – retours d'Angoulême à la Zone des Montagnes en période scolaire du lundi au vendredi.
- ◆ 4 allers – retours d'Angoulême aux Frauds et 5 allers – retours d'Angoulême à la Zone des Montagnes le samedi et vacances scolaires.
- ◆ L'amplitude horaire s'étend de 6h10 à 20h45 en semaine et de 9h à 19h le Samedi.
- ◆ La longueur de la ligne est de 24,3 km pour le trajet d'Angoulême à Brie Les Frauds et de 7,2 km pour le trajet d'Angoulême à la Zone des Montagnes.
- ◆ **Le nombre de kilomètres parcourus en 2018 s'élève à 174 914 km.**
- ◆ 49 arrêts sur la totalité de la ligne dont :
 - 19 sur la commune de Brie,
 - 14 sur la commune de Champniers (dont 6 sur la zone des Montagnes),
 - 16 sur la commune d'Angoulême.
- ◆ Le nombre de véhicules nécessaire pour l'exploitation de cette ligne est de 3 bus aux couleurs du Grand Angoulême et 2 cars régionaux intervenants le matin (départ 06h50 "Les Boussats") et l'après-midi (départ 16h10 "d'Angoulême" et départ 17h20 "des Frauds").

9 – Actions / Incidents / Réclamations

Janvier 2018

Du 8/01 au 11/01

En raison de travaux dans le bourg de Champniers, l'arrêt "Champniers ancienne salle des fêtes" n'a pas été desservi durant cette période. Il fallait se reporter à l'arrêt provisoire situé au (Cf D 23 / rue Autour).

Jeudi 11 janvier

Le départ de 11h00 d'Angoulême a accusé 18 minutes de retard à son terminus (Pont Cassé) en raison de l'attente derrière un bus STGA immobilisé à l'arrêt "La Madeleine.

Février 2018

Mercredi 28 février

En raison des intempéries en fin de journée, le départ de 18h20 d'Angoulême a accusé 45 minutes de retard à son arrivée ("Les Frauds") en raison des routes glissantes. Le départ de 19h30 de Géant, à destination d'Angoulême n'a pas pu être assuré (car cet horaire est effectué par ce même véhicule).

Mars 2018

Suite à l'ouverture du nouveau Lidl sur la commune de Champniers, à la hauteur de l'arrêt "Les Avenauds", les clients STGA souhaitent pouvoir utiliser le Réseau Vert au départ d'un arrêt STGA situé sur l'itinéraire de ce service (exemple : Pisany).

Aucun souci pour l'opérateur qui confirme à la collectivité que c'est ce qui se fait depuis l'origine du contrat : la prise en charge d'un usager sur le périmètre urbain (ancien périmètre avant le 1/01/2017) et la dépose sur le territoire interurbain (soit au-delà du rond-point des Fours à Chaux)

■ TRANSPORTS URBAINS

La galère entre Gond-Pontouvre et les Montagnes

Les habitants de Gond-Pontouvre qui n'ont pas de voiture se trouvent fort dépourvus depuis la fermeture de l'ancien Lidl, à Pisany. Ils aimeraient rejoindre la zone des Montagnes ou les Avenauds où se trouve le nouveau magasin. Mais prendre le bus relève de la galère. Sur le site de la STGA (Société de transport de Grand'Angoulême), pour aller de la mairie à la zone des Avenauds, deux trajets sont possibles, tous deux estimés à 30 minutes environ.

Ligne 2: Il faut prendre le bus à Pisany jusqu'à l'arrêt Pontouvre puis finir à pied, soit au total 4 minutes de bus pour 24 minutes de marche! Autre alternative: la ligne 7: de la mairie au Treuil, 7 minutes de trajet. Mais ensuite, il faut finir à pied le 1,8 kilomètre restant, soit environ 20 minutes! L'agence mobilité de la STGA, place du Champ-de-Mars à An-



L'arrêt du bus vert aux Avenauds se situe 100 mètres au-dessus du nouveau Lidl.

Photo CL

goulême, conseille de prendre le réseau vert qui relie depuis janvier le centre-ville d'Angoulême à la zone des Montagnes. Mais le

bus marque un arrêt au rond-point de la Madeleine et le suivant au-dessus de la station Avia, aux Avenauds. Il faut donc soit prendre la ligne 2 à Pisany pour descendre au rond-point, soit prendre la 7 jusqu'à l'hôtel de ville d'Angoulême. De là, on peut accéder au bus qui va desservir Géant Casino et marquer un arrêt aux Avenauds, 100 mètres au-dessus du nouveau Lidl. Selon l'hôtesse du service mobilité, «pour l'instant, il n'y a pas d'autre alternative». Ce que ne comprennent pas les piétons gonpontolviens, c'est que ce réseau vert emprunte la totalité de la route de Paris, pourvue d'une dizaine d'arrêts STGA, et qu'on ne leur propose pas deux ou trois arrêts sur cette ligne, comme par exemple Pisany ou Pontouvre. Ce qui leur simplifierait bien la vie.

Jacques THIBAUT

Avril 2018

Du 9/04 au 29/04

En raison de travaux sur le pont de la rue de l'Auvent (commune de Champniers), l'arrêt "Lansac" n'a pas été desservi durant cette période. Il fallait se reporter à l'arrêt "Les Tuileries".

Du 23/04 au 28/04

Une enquête de satisfaction a été auto-administrée avec pour objectifs de mesurer la qualité de service de la ligne et évaluer la satisfaction des nouveaux arrêts mis en place.

Mai 2018

Du 22 au 23/05

Le véhicule 0805 a été immobilisé pour une révision – il a donc été remplacé par le véhicule 0603 durant cette période.

Juin 2018

Samedi 30/06

Action commerciale : en raison des soldes nationales d'été, le transport retour était gratuit sur présentation du billet aller.

A cette occasion, des affiches ont été éditées et affichées dans les véhicules et aux principaux poteaux d'arrêts.

Une dizaine de clients ont profité de cette action commerciale.



Juillet 2018

Mardi 10 juillet

En raison de la Coupe du Monde de Foot, le centre-ville d'Angoulême a été fermé à la circulation à partir de 17h. Seul l'arrêt "Angoulême Gare SNCF" a été desservi.

Lundi 23 juillet

Le départ de 17h20 d'Angoulême et le retour de 18h24 des Frauds, (aller-retour) n'ont pas été effectués en raison d'une erreur de lecture de planning.

Août 2018

Du 13/08 au 01/09

En raison de travaux situés route de paris, l'itinéraire du Réseau Vert a été dévié par la Route d'Agris. L'arrêt "les Avenauds" n'a donc pas pu être desservi durant cette période.

Du 21/08 au 26/08

En raison du Festival du Film Francophone d'Angoulême, le centre-ville était fermé à la circulation. Tous les départs et arrivées du Réseau Vert se sont effectués à "Angoulême Gare SNCF".

Jeudi 30 août

Mise en place de l'affichage des nouveaux horaires aux poteaux du Réseau Vert.

Septembre 2018

Lundi 03/09

Au départ de 07h17 d'Angoulême, (et retour départ 07h50 de Brie), le Réseau Vert a accusé 24 minutes de retard en raison d'une panne mécanique. Il s'agissait d'un capteur de porte défectueux.

Samedi 16/09

En raison de la semaine de la mobilité, le transport sur le Réseau Vert était gratuit cette journée-là.

Des flyers ont été distribués aux usagers et affichage sur les principaux poteaux d'arrêt.

62 clients ont été transportés gratuitement.

Du 21/09 au 26/09

En raison du Circuits des Remparts, le centre-ville était fermé à la circulation. Tous les départs et arrivées du Réseau Vert se sont effectués à "Angoulême Gare SNCF".



Octobre 2018

Rien à signaler

Novembre 2018

Vendredi 16/11

Changement du véhicule 0805 (bus dédié) par le véhicule 0201 (car jaune) en raison d'une panne pour une durée de 5 jours.

Vendredi 16/11

Le départ de 12h15 d'Angoulême s'est effectué avec 9 minutes de retard suite à un souci de circulation nécessitant l'intervention de la police et de la fourrière.

Décembre 2018

Samedi 1/12/2018

En raison des manifestations "gilets jaunes" et des points de blocage localisés à la hauteur de la zone des montagnes :

- le départ 16h20 de Géant Centre Commercial n'a pas pu être effectué, car notre service a été bloqué sur son haut le pied.
- les départs de 16h10 d'Angoulême et 17h20 des Frauds n'ont pas desservi les arrêts de la zone des montagnes (Géant, Pont cassé, centre sportif, Magasin 4 murs, Besson et Les Avenauds).

Jeudi 20/12

Changement du véhicule 0805 (bus dédié) par le véhicule 0603 (car jaune) en raison d'une panne pour une durée de 4 jours.

Samedi 22/12

A l'occasion des fêtes de Noël, une action commerciale a eu lieu sur la ligne du Réseau Vert avec un **transport retour GRATUIT** sur présentation du billet aller.

Seuls 16 usagers ont bénéficié de l'offre.



**TRANSPORT
à la DEMANDE
Brie - Champniers**

BILAN
Année 2018

SOMMAIRE

Pages

1.	Fréquentation annuelle	03
2.	Fréquentation par trimestre	05
3.	Fréquentation par ½ journée	06
4.	Coût du service	09
5.	Fichier des clients transportés	09

1 - Fréquentation annuelle

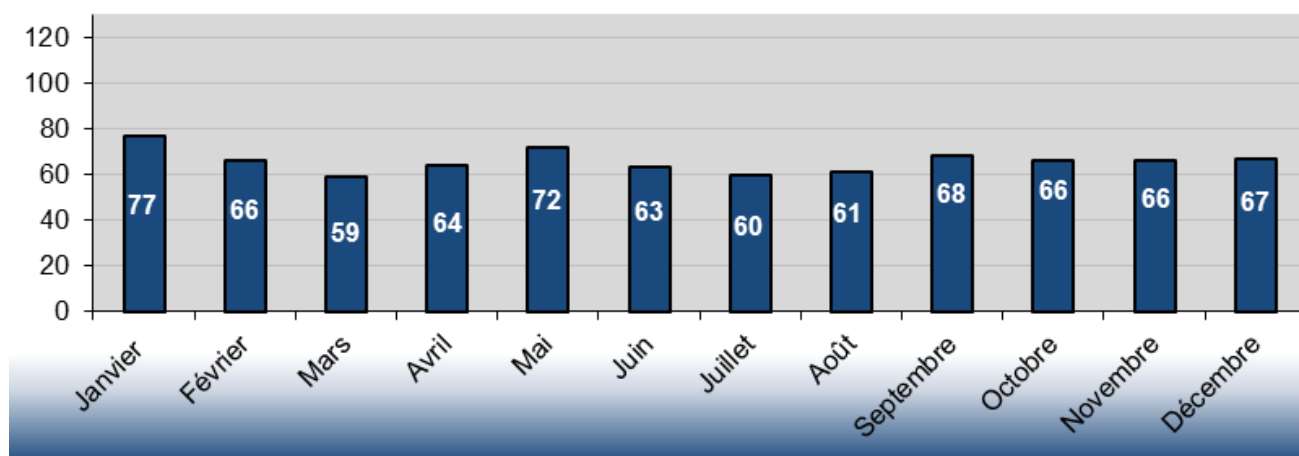
En 2018, nous avons réalisé **789 voyages sur 202 demi-journées de circulation**, soit une moyenne de 3,9 clients transportés par jour.

Pour rappel, en 2017, la moyenne de clients transportés était de 5,1 **soit une baisse de 22 % de voyages en 2018**.

=> Nous constatons une baisse significative de fréquentation entre ces deux années avec une cinquantaine de voyages en moins par trimestre.

	Nbre voyageurs 2018	Moyenne par jour 2018	Nbre voyageurs 2017	Moyenne par jour 2017
Janvier	77	4.5	68	4.0
Février	66	4.1	71	4.4
Mars	59	3.3	83	4.6
Avril	64	4.0	83	5.2
Mai	72	4.5	78	5.2
Juin	63	3.7	89	5.6
Juillet	60	3.8	83	4.6
Août	61	3.6	87	4.8
Septembre	68	4.0	95	5.6
Octobre	66	3.7	100	5.9
Novembre	66	4.1	91	5.7
Décembre	67	3.7	86	5.4
TOTAL	789	3.9	1014	5.1

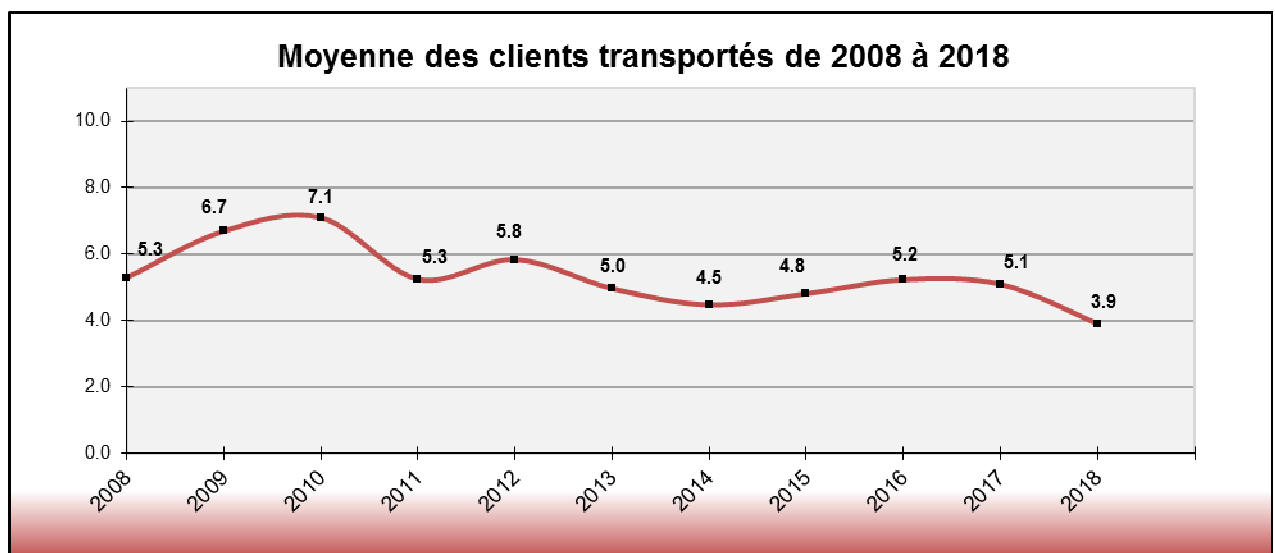
Fréquentation par mois - Année 2018



Pour rappel, ci-dessous un récapitulatif de la moyenne des clients transportés ces 10 dernières années.

La moyenne sur cette décennie est de 5,3 clients.

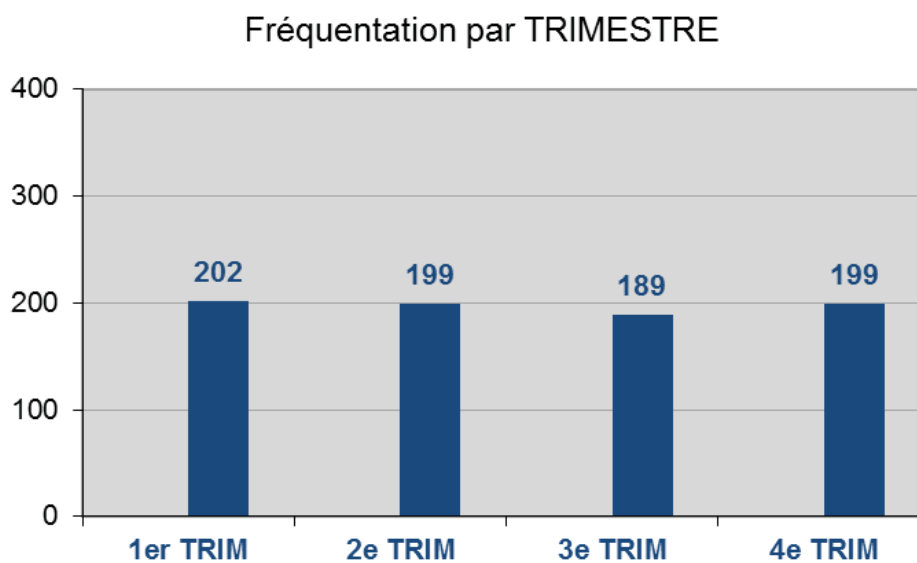
Après deux années plus difficiles (2014 et 2015), nous constatons une régularité dans la fréquentation de ce service, mais 2018 est l'année qui fait chuter cette constante avec une moyenne de 3,9 clients.



2 - Fréquentation par trimestre

Année 2018	1er TRIM Janvier à Mars	2e TRIM Avril à Juin	3e TRIM Juillet à Sept	4e TRIM Oct à Déc
Lundi (après- midi)	34	22	27	25
Mercredi (après-midi)	76	80	57	85
Jeudi (matin)	31	29	42	38
Samedi (matin)	61	68	63	51
	202	199	189	199

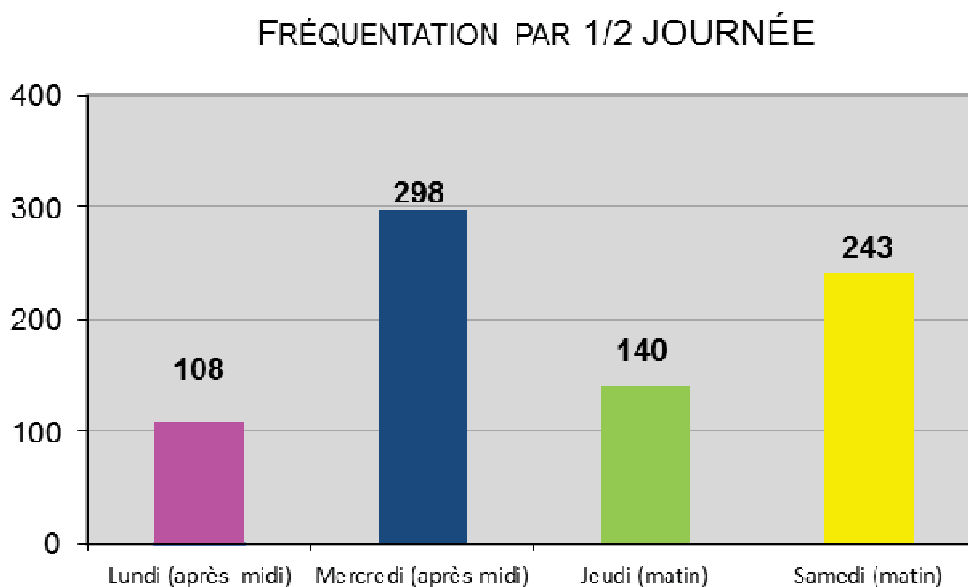
La fréquentation est régulière sur ces trimestres, comme le démontre l'illustration graphique ci-dessous.



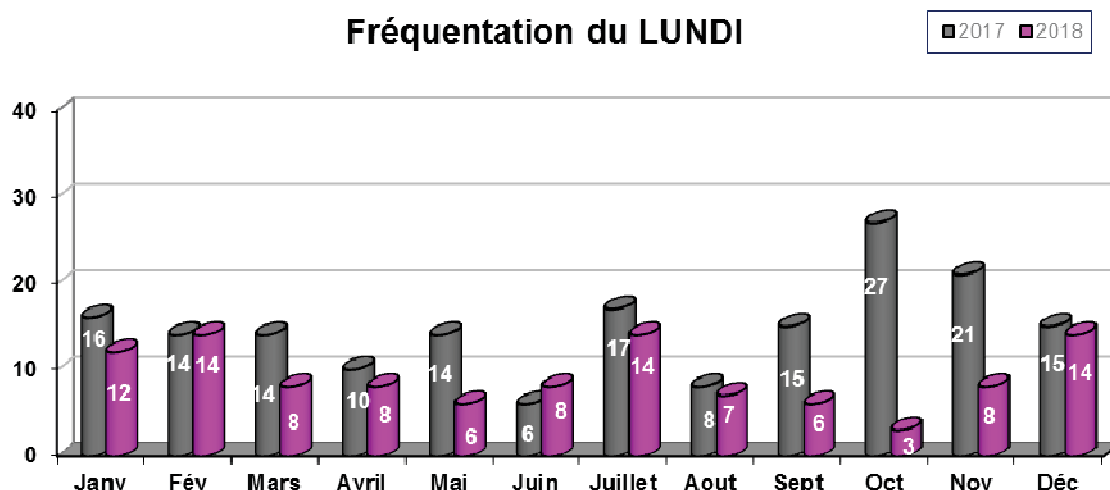
3 - Fréquentation par ½ journée

L'étude de la fréquentation est intéressante car elle met en lumière les demi-journées les plus prisées :

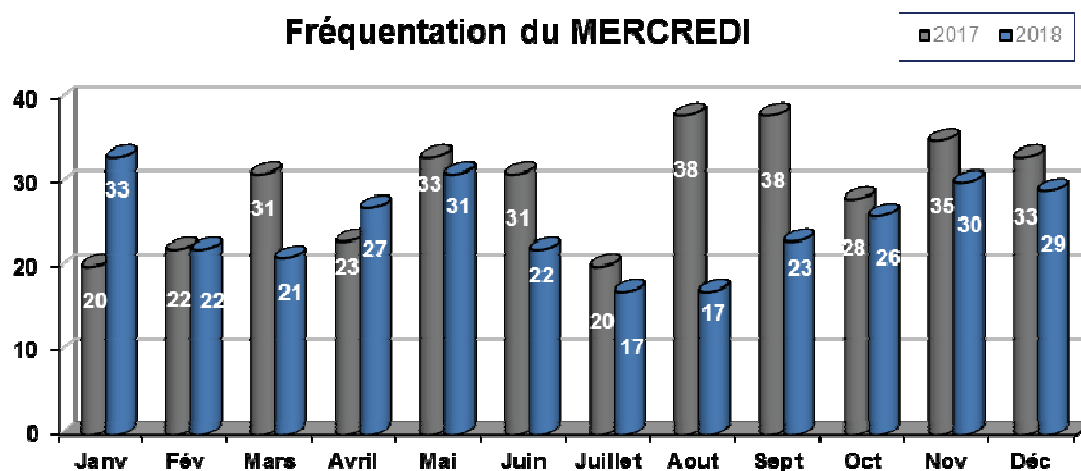
- En 2018 la **fréquentation du lundi après-midi** est la plus faible avec seulement 108 voyageurs.
- La **fréquentation du mercredi après-midi** reste constante depuis ces dernières années et en font toujours la 1/2 journée la plus fréquentée.
- Le **jeudi matin** est la 2^{ème} demi-journée la moins fréquentée, après le lundi, avec 140 clients transportés.
- La **fréquentation du samedi matin**, cette année encore, enregistre une hausse constante depuis 6 ans et en fait la 2^{ème} ½ journée la plus fréquentée.



Ci-après les illustrations graphiques des demi-journées avec leur comparaison à l'année 2017.

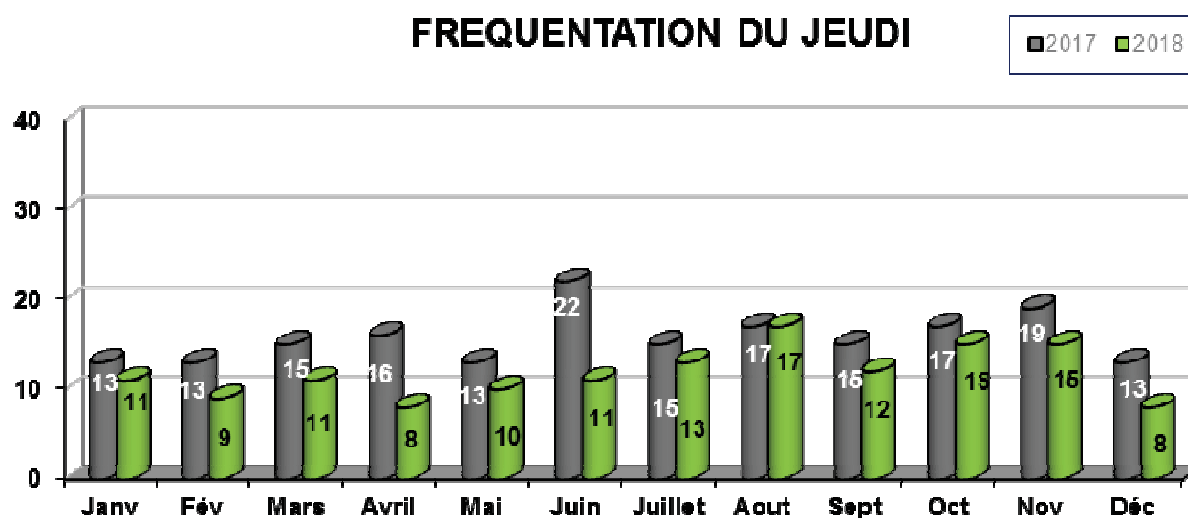


=> **La fréquentation du lundi rencontre une baisse de 39 % sur l'année 2018 par rapport à 2017 soit (-) 69 clients transportés.** A noter qu'au mois d'Octobre, il n'y a eu aucune inscription durant 3 lundis de suite.

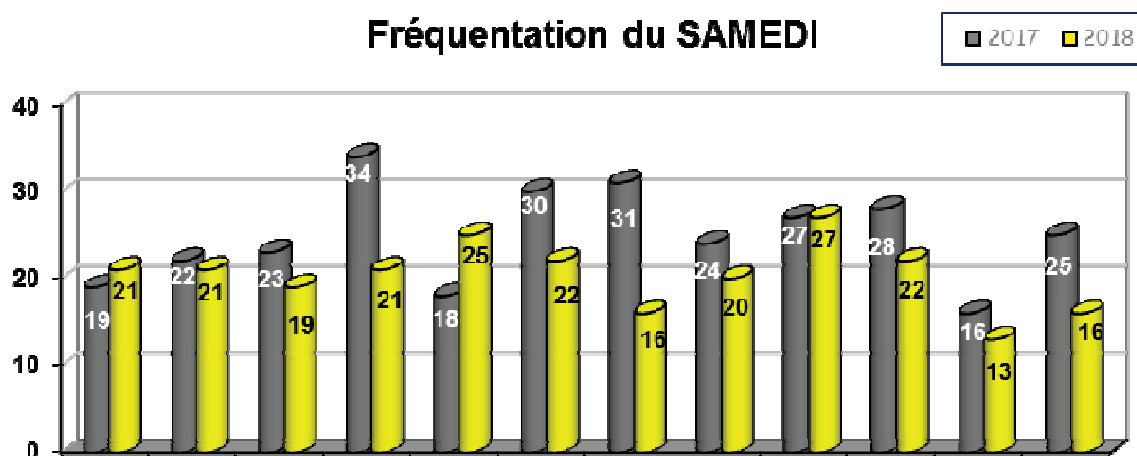


=> **La demi-journée du mercredi qui est la plus fréquentée voit tout de même sa fréquentation baisser de 15 % sur l'année 2018 par rapport à 2017, avec (-) 54 clients**

Cette ½ journée garde cependant sa place de 1/2 journée la plus fréquentée depuis ces 6 dernières années...



=> La fréquentation du jeudi subit une baisse de 26 % sur l'année 2018 par rapport à 2017 avec (-) 48 clients transportés.



=> La fréquentation du samedi constate une baisse de 18 % sur l'année 2018 par rapport à 2017 avec (-) 54 clients transportés. N'oublions pas cependant, qu'elle est la 2^{ème} ½ journée la plus fréquentée après le mercredi

4 - Coût du service

Depuis le 1er Janvier 2018, les recettes journalières et kilométriques du contrat TAD ainsi que les recettes commerciales sont intégrées à la CFF du contrat du Réseau Vert (réf avenant n°6 – contrat DSP Réseau Vert).

5 - Fichier des clients transportés

FREQUENTATION PAR MOIS

ANNEE 2018

NOM DE L'APPELANT	LIEU de PRISE EN CHARGE	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Mme ALLARD	Les Brissauds	2	2	1	2	1	1	---	---	---	---	---	---	9
Mme APTEL	Les Petits Voisins	---	---	---	---	---	---	1	---	2	---	1	1	5
Mme ARCHIMBAULT	Champniers	2	1	2	1	1	---	---	---	---	---	---	---	7
Mme AUGIER	Brie	---	1	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1
Mme BECHEMYLH	Les Limbaudières	1	1	2	1	2	2	1	---	2	1	1	1	15
Mme BERNARDAUD	Villeneuve	---	---	---	---	---	---	---	---	2	2	2	2	8
Mme BRUN	Fontenille	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1	---	1
Mme BRUNET	La Simarde	---	3	---	---	4	2	3	3	---	3	2	2	22
Mme CHAIGNOLLEAU	Brie	---	---	---	2	1	1	---	---	1	2	2	4	13
Mme DEMAILLE	Argence	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	3	4	7
Mr DUBOIS	Viville	2	4	4	4	4	5	4	4	4	4	3	4	46
Mr FAUCOULANCHE	Fontanson	---	---	---	---	---	---	---	4	5	1	3	---	13
Mme GAYOU	Les Limbaudières	1	3	2	3	4	4	3	4	3	3	4	5	39
Mme GAUTHIER	Les Frauds	---	---	---	1	---	---	---	---	---	---	---	3	4
Mr GAUTHIER	Les Frauds	---	---	---	1	---	---	---	---	---	---	---	---	1
Mme GAILLARD	La Jauvigère	5	4	4	3	5	4	3	3	4	2	4	---	41
Mme ISO	Chez Suraud	9	5	6	7	6	5	5	6	8	8	7	5	77
Mme LECLAIR	La Pouade	2	4	3	3	4	2	4	---	1	2	3	4	32
Mr LECLAIR	La Pouade	2	4	3	3	4	2	4	---	---	---	---	---	22
Mme LE STIR	Les Rossignols	---	---	---	---	---	---	---	---	---	2	---	---	2
Mme LIEVRE	Les Frottards	5	5	4	2	1	3	4	5	---	6	8	6	49
Mr LIEVRE	Les Frottards	---	---	---	---	---	---	---	2	6	---	---	---	8
Mr LOUIS	Brie Salle des Fêtes	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	1	---	1
Mme MARIONNAUD	Les Rossignols	---	---	---	---	---	---	---	---	---	2	---	---	2
Mme MERCIER	Chez Suraud	7	6	6	5	7	4	8	7	3	6	5	5	69
Mme MIQUEL	Les Rossignols	6	4	4	6	6	6	6	5	5	5	4	3	60
Mme PIEDEBOUT	Lavallade	5	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	5
Mme PENICHON	Les Frottards	4	3	2	4	4	5	3	4	5	4	2	4	44
Mr PENICHON	Les Frottards	4	3	2	4	4	5	3	4	5	4	2	4	44
Mme RIVET	Viville	10	10	11	9	12	10	8	10	12	9	8	10	119
Mme ROUGIER	Champniers	3	1	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	4
Mme THOMAS F.	Chez Masset	3	1	3	3	2	2	---	---	---	---	---	---	14
Mme THOMAS M.	Chez Masset	4	1	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	5
	TOTAL	77	66	59	64	72	63	60	61	68	66	66	67	789